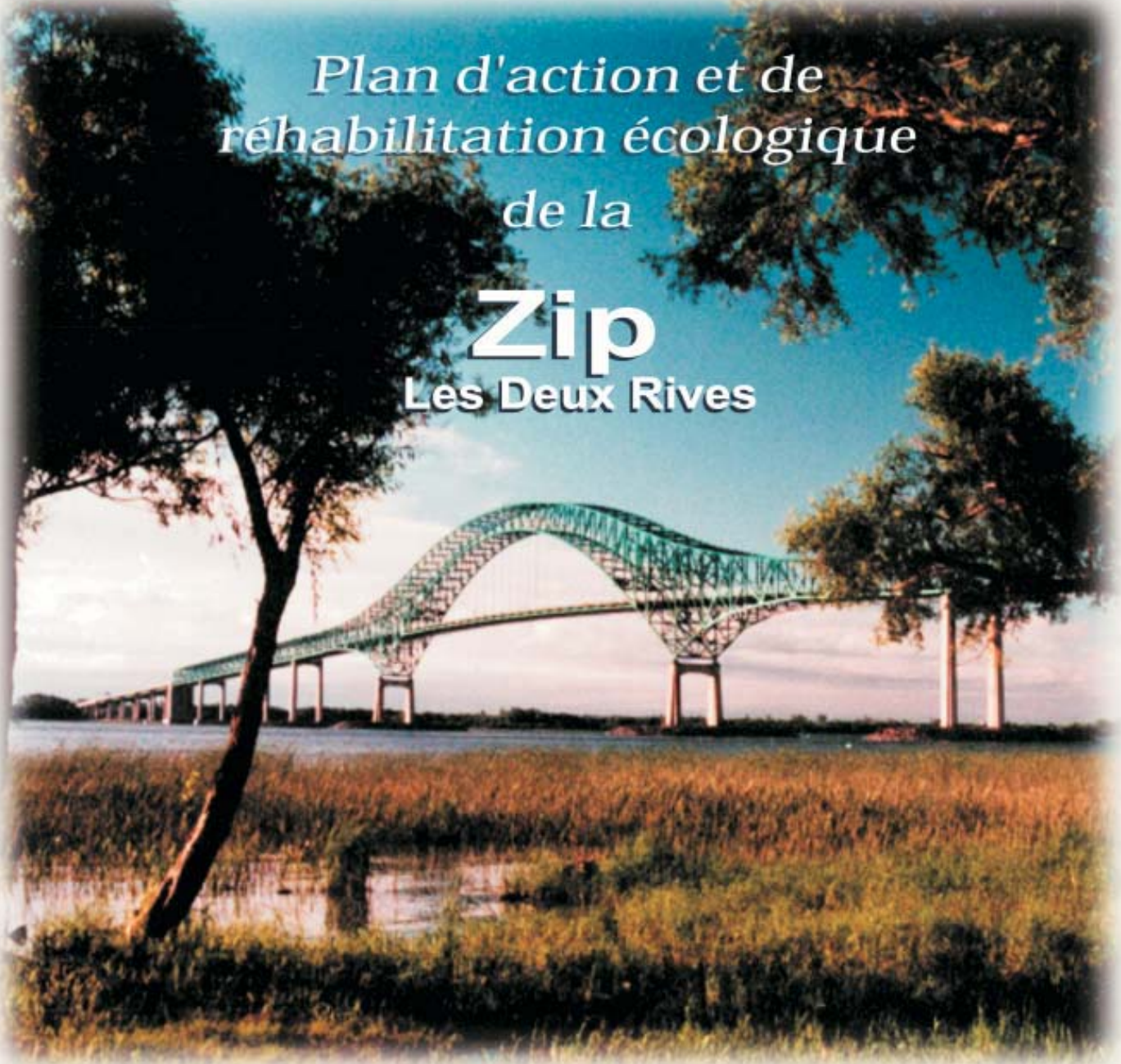


*Plan d'action et de
réhabilitation écologique
de la*

Zip
Les Deux Rives



ABI.

Aluminerie de
Bécancour Inc.



Kruger

Stratégie

Section B : Plan d'action

3. Stratégie pour la mise en œuvre d'actions concrètes

Le processus d'élaboration d'un plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) comprend plusieurs étapes de réflexion, de consultation et de planification qui conduisent à une mise en œuvre d'actions concrètes.

Parmi ces étapes figurent la consultation publique qui a réuni 75 participants le 18 mars 2000. Au terme de cette journée, sept priorités d'actions ont été retenues pour chacun des trois thèmes d'ateliers (annexe 2).

Afin de procéder à l'élaboration du présent document, les membres du conseil d'administration du Comité ZIP Les Deux Rives se sont regroupés pour former le Comité PARE. Au cours de réunions subséquentes, les problématiques et préoccupations soulevées lors de la consultation publique ont été discutées, le tout en lien avec le bilan environnemental du territoire. De ce travail a découlé un regroupement des problématiques et des préoccupations sous la forme de grands enjeux (section 2.4).

Les travaux du Comité PARE ont également conduit à la présentation de projets d'actions qui prend la forme de fiches techniques.

Le PARE de la ZIP Les Deux Rives a reçu l'aval de l'ensemble des participants lors de la dernière séance de consultation qui a eu lieu à Saint-Grégoire le 28 mai 2002. Les participants ont en effet appuyé majoritairement les idées de projets ainsi que les solutions du document PARE et ont encouragé la ZIP Les Deux Rives dans la poursuite de ses activités.

L'élaboration du document PARE a ainsi nécessité la mobilisation des intervenants du milieu et s'est avérée un travail de longue haleine qui a requis beaucoup de temps et d'efforts. Chaque action posée est essentielle et représente un pas de plus vers la réalisation de cet objectif de réhabilitation, de mise en valeur et de réappropriation de l'écosystème de ce tronçon du fleuve Saint-Laurent.

Le Comité ZIP Les Deux Rives prendra les mesures nécessaires pour la mise en œuvre des projets du PARE. Il tentera d'initier des projets et appuiera tout citoyen ou groupe (communautaire, gouvernemental, municipal, industriel, syndical) voulant s'impliquer dans la mise en œuvre d'une solution et en assurer le déroulement. Le succès du suivi du PARE repose sur l'implication du milieu et particulièrement sur l'appui que les partenaires et les gouvernements s'engageront à investir pour la réalisation des actions proposées. Le Comité ZIP Les Deux Rives sera disponible pour aider tout intervenant dans sa recherche de partenaires financiers et de demandes de subventions.

L'implication des intervenants du milieu dans la mise en œuvre du PARE sera assurée par la mise sur pied de comités de travail chargés de l'avancement de certains dossiers au sein de thèmes particuliers de la ZIP. Le rôle de ces comités sera de définir les problématiques, d'envisager les solutions et de définir les projets. En bref, ces comités œuvreront à l'élaboration des fiches techniques en rencontrant des intervenants et en recherchant les données requises, etc.

La réalisation du PARE sera possible dans la mesure où il obtiendra notamment la reconnaissance des gouvernements et des organismes du milieu. Nous comptons entre autres sur les gouvernements fédéral et provincial pour qu'ils reconnaissent le travail du Comité ZIP en mettant à sa disposition les outils nécessaires à la réalisation du PARE.

Mise en oeuvre

4. Mise en œuvre d'actions et de projets

Plusieurs projets ont été retenus par le Comité PARE et ont été inscrits dans la partie évolutive du document intitulé les fiches techniques. Chacune des fiches techniques présente un projet qui a fait l'objet d'une validation du public et des intervenants du milieu.

4.1 Fiches techniques

À ce jour, treize fiches techniques sont présentées dans le PARE. Ces fiches ont été soumises à la consultation publique. En effet, une fois l'ensemble des fiches techniques complétées en version préliminaire, une consultation publique d'une demi-journée a eu lieu afin de faire valider les fiches techniques pour l'édition finale du PARE.

Un examen des autres énoncés qui ne font pas partie des sept énoncés prioritaires rappelle que plusieurs pourraient faire l'objet d'une fiche technique advenant le cas où un projet était élaboré par un groupe d'intérêt.

Certains énoncés, bien qu'ils soient jugés prioritaires, pourront difficilement s'intégrer au sein d'une fiche technique de projet tel que définie par les objectifs du PARE. Ils s'insèrent cependant bien dans la définition des orientations globales du PARE, des enjeux et problématiques régionaux et cernent des sujets comme autant de thèmes à être suivis par les responsables du Comité ZIP. Par exemple, de prendre en compte les risques technologiques de la zone industrielle de Bécancour et le trafic maritime, de considérer dans le PARE l'ensemble des bassins versants se déversant dans le fleuve sur le territoire de la ZIP, etc.

Le lac Saint-Paul, site de la réserve écologique Léon-Provancher, pourrait aussi faire l'objet de projets s'inscrivant au sein du PARE. La diversité écologique de ce site lui confère un important rôle de conservation.

Enfin, considérant les initiatives à venir sur la protection et la mise en valeur des habitats prioritaires, le développement et l'amélioration des accès (incluant les plages) et la protection et la mise en valeur des paysages, une fiche technique pourra être développée sur un produit cartographique permettant de communiquer les enjeux et les projets prioritaires de la ZIP Les Deux Rives. Cette carte présentera une image synthétique du plan d'action de la ZIP. Les projets précités, et à l'initiative du comité PARE, devront être réalisés avant la production de ce document cartographique.

Enfin, il s'avère pertinent de rappeler à nouveau que ce PARE est un document évolutif, c'est-à-dire qu'il doit tenir compte des futurs projets ou de l'avancement de certains dossiers et des enjeux collectifs sur le territoire de la ZIP.

Ainsi, les fiches ont été préparées de façon à faciliter le suivi du déroulement de chaque projet et des solutions proposées. Une mise à jour régulière de ces fiches sera effectuée et un résumé des résultats obtenus (gains environnementaux) inséré après chaque fiche est également prévu. De plus, d'autres fiches techniques viendront s'ajouter à celles proposées dans ce document en fonction des priorités définies par le milieu.

Chaque fiche contient les informations suivantes :

ÉLÉMENT	DESCRIPTION
Fiche technique # __	Identification de la fiche.
Date d'ouverture	Date du début de la rédaction de la fiche technique ou de l'initiation du projet.
Date de mise à jour	Date où l'évolution du projet est consignée sur la fiche technique.
Enjeux	Enjeu qui se rattache au projet.
Nom du projet	Nom du projet, de l'intervention proposée ou de la problématique identifié(e) et priorisé(e) lors de la consultation publique.
Promoteur	Individu ou organisme qui promouvoit la réalisation du projet.
Localisation	Lieu global ou spécifique d'application de la problématique ou de l'intervention proposée. Cet élément est accompagné d'une carte.
Problématique	Description (contexte spatial et temporel) du (des) problème(s) conduisant au choix des solutions.
Solutions	Solutions retenues et description sommaire des diverses étapes pour y arriver.
Avantages	Avantages et bénéfices environnementaux des solutions proposées par rapport à la problématique et/ou à d'autres solutions mentionnées lors de la consultation ou lors de rencontres spécifiques.
Faisabilité	Énumération des avantages potentiels du projet et surtout des limites (contraintes) qui en découlent.
Partenaires visés	Liste la plus exhaustive possible des partenaires potentiels visés au moment de la rédaction de la fiche. Le niveau d'implication n'est pas mentionné sauf dans le cas d'une possibilité de financement.
Coûts	Estimation des coûts envisagés pour chaque étape de réalisation du projet. Cette rubrique inclut les activités bénévoles.
Échéancier	Dates prévues pour la réalisation des différentes étapes du projet.
Indicateurs d'atteinte de l'objectif	Indices mesurables qui permettent de déterminer le degré d'atteinte de l'objectif et des buts. Les indicateurs sont essentiels pour faire le suivi du projet.
Références	Références citées et/ou communications personnelles ayant permis d'approfondir les problématiques et les solutions apportées.
Notes supplémentaires	Informations complémentaires relatives au projet.

4.2 Liste des fiches techniques

Les fiches techniques présentant des projets et actions concrètes sont regroupées suivant les quatre grands enjeux du territoire. Une cinquième catégorie regroupe des projets qui ne peuvent s'inscrire à l'intérieur des quatre grands enjeux mais qui rejoignent les objectifs visés par le PARE.

La numérotation des fiches techniques ne fait référence à aucun ordre de priorisation des projets.

A- Préservation et mise en valeur de la biodiversité

- A-1 Ô berges du fleuve : Centre de la biodiversité du Québec (Bécancour)
- A-2 Prolongement de la passerelle d'interprétation du parc de l'île Saint-Quentin
- A-3 Développement de nouvelles activités: site Éco-Action
- A-4 Implantation d'un déflecteur de courant comme solution au problème de montaison du Poulamon atlantique de la rivière Sainte-Anne
- A-5 Sensibilisation, conservation et aménagement des milieux humides : bassin versant de la rivière Sainte-Anne
- A-6 Suivi de la qualité de l'eau : bassin de la rivière Sainte-Anne
- A-7 Mise en valeur des bandes boisées pour la protection des habitats fauniques sur la rivière Charest et le ruisseau Gendron (phase II)

B- Élaboration d'un code d'éthique

Aucun projet n'a été présenté sur cet enjeu

C- Amélioration de l'accessibilité au fleuve

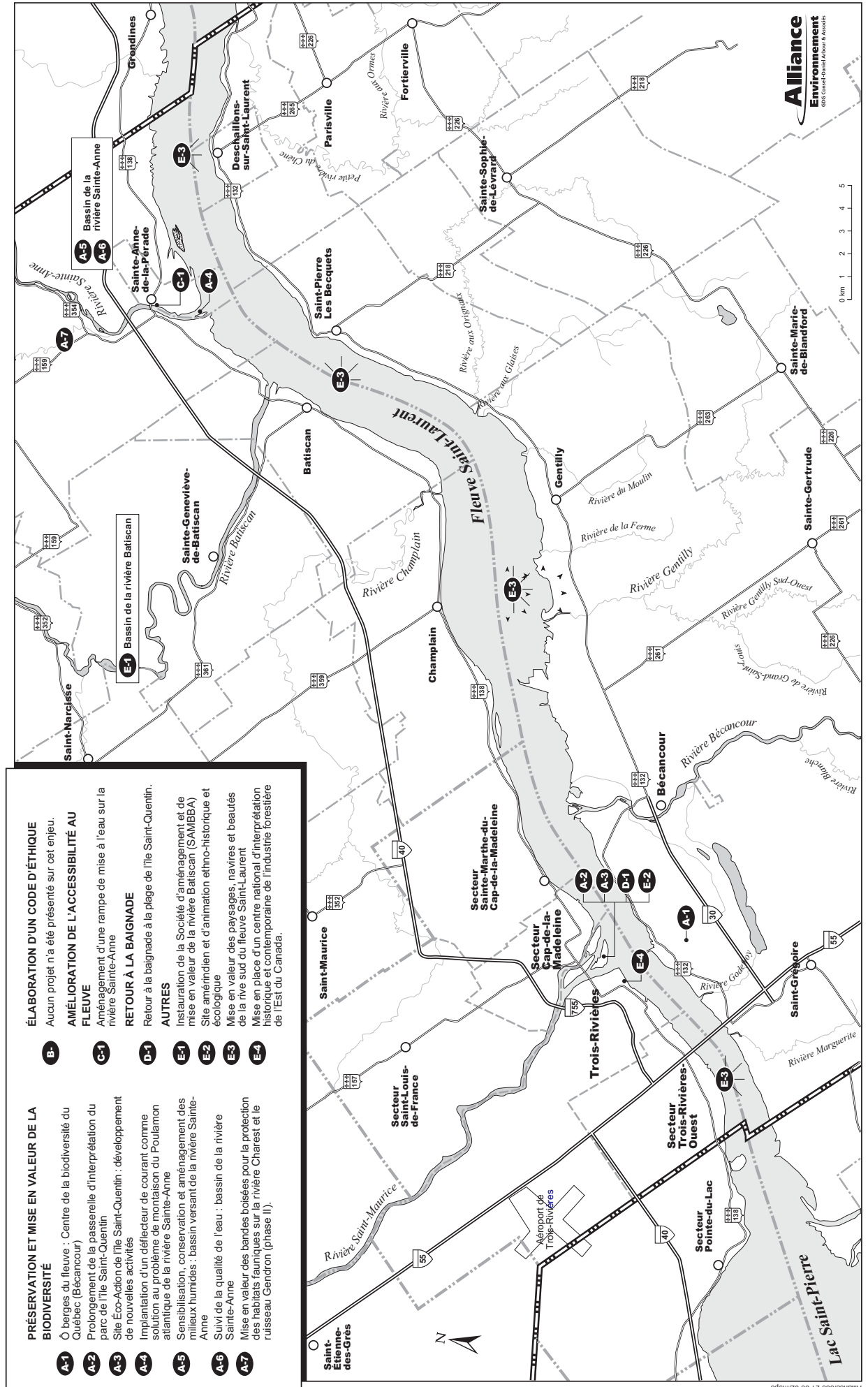
- C-1 Aménagement d'une rampe de mise à l'eau sur la rivière Sainte-Anne

D- Retour à la baignade

- D-1 Retour à la baignade à la plage de l'île Saint-Quentin

E- Autres

- E-1 Instauration de la Société d'aménagement et de mise en valeur de la rivière Batiscan (SAMBBA)
- E-2 Site amérindien et d'animation ethno-historique et écologique
- E-3 Mise en valeur des paysages, navires et beautés de la rive sud du fleuve Saint-Laurent
- E-4 Mise en place d'un centre national d'interprétation historique et contemporaine de l'industrie forestière de l'Est du Canada



PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DE LA BIODIVERSITÉ

- A-1** O berges du fleuve : Centre de la biodiversité du Québec (Bécancour)
- A-2** Prolongement de la passerelle d'interprétation du parc de l'île Saint-Quentin
- A-3** Site Eco-Action de l'île Saint-Quentin : développement de nouvelles activités
- A-4** Implantation d'un déflecteur de courant comme solution au problème de montage du Poulamon atlantique de la rivière Sainte-Anne
- A-5** Sensibilisation, conservation et aménagement des milieux humides : bassin versant de la rivière Sainte-Anne
- A-6** Suivi de la qualité de l'eau : bassin de la rivière Sainte-Anne
- A-7** Mise en valeur des bandes boisées pour la protection des habitats fauniques sur la rivière Charest et le ruisseau Gendron (phase II).

ÉLABORATION D'UN CODE D'ÉTHIQUE

B- Aucun projet n'a été présenté sur cet enjeu.

AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ AU FLEUVE

C-1 Aménagement d'une rampe de mise à l'eau sur la rivière Sainte-Anne

RETOUR À LA BAIGNADE

D-1 Retour à la baignade à la plage de l'île Saint-Quentin.

AUTRES

- E-1** Instauration de la Société d'aménagement et de mise en valeur de la rivière Baticscan (SAMBBBA)
- E-2** Site amérindien et d'animation ethno-historique et écologique
- E-3** Mise en valeur des paysages, navires et beautés de la rive sud du fleuve Saint-Laurent
- E-4** Mise en place d'un centre national d'interprétation historique et contemporaine de l'industrie forestière de l'Est du Canada.

Figure 11 - Localisation des fiches techniques

Glossaire

Glossaire⁸

Alevin :	Poisson nouvellement éclos qui se nourrit encore des réserves de son sac vitellin (n'a pas encore la morphologie d'un poisson adulte).
Anadrome :	Qualifie un poisson qui remonte de la mer vers les eaux douces au cours de son cycle biologique pour s'y reproduire.
Arboraie :	Communauté végétale composée essentiellement d'espèces arborescentes.
Batture :	Partie du rivage découverte à marée basse.
Benthique/benthos :	Ensemble des organismes qui sont en contact avec le fond d'un cours ou d'un plan d'eau. Il comprend le phytobenthos (benthos végétal) et le zoobenthos (benthos animal).
BPC :	Biphényles polychlorés. Produit de synthèse organochloré à rémanence élevée (dont les effets persistent longtemps).
Catadrome :	Qualifie une espèce de poisson vivant dans les eaux douces ou saumâtres et qui migre vers la mer pour s'y reproduire.
Contaminant :	Substance ou organisme étranger à un environnement ou présent à des concentrations excédant les niveaux naturels.
Delta :	Accumulation sédimentaire (marine ou lacustre) édifiée par les cours d'eau à leur embouchure.
Domaine climacique :	Se dit d'un espace géographique à l'intérieur duquel évolue une communauté végétale qui a atteint un stade d'équilibre durable avec les facteurs climatiques et édaphiques du milieu, en l'absence d'intervention humaine.
Effluent :	Tout fluide résiduaire, traité ou non traité, d'origine agricole, industrielle ou municipale.
Endémique :	Se dit d'une espèce vivante qui est confinée dans une aire particulière.
Estran :	Espace littoral compris entre les plus basses et les plus hautes marées.

⁸ Les mots figurant dans le glossaire sont marqués d'un astérisque dans le texte.

Exposition :	Contact entre un contaminant et le corps d'un individu impliquant une possibilité d'absorption de ce contaminant ; peut être aiguë ou chronique.
Fraie :	Rapprochement sexuel chez les poissons, au cours duquel la femelle pond les œufs et le mâle les féconde.
Gastéropode :	Classe de mollusques qui possèdent une sole de reptation et une masse viscérale généralement enfermée dans une coquille univalve.
Gonade :	Organe sexuel mâle (le testicule) ou femelle (l'ovaire).
Grès :	Roche sédimentaire formée de nombreux petits éléments (ex. sable) unis par un ciment de nature variable.
Herbier aquatique :	Milieu aquatique caractérisé par une dominance de la végétation flottante, de la végétation submergée des algues, ou des trois.
Hirudinée :	Classe d'annélides dépourvus de soies, comprenant les sangsues.
Ichtyenne :	Ensemble des espèces de poissons d'une région déterminée.
Invertébré :	Se dit d'un animal dépourvu de vertèbres, de squelette.
Littoral :	Zone qui s'étend de la rive vers le centre du plan d'eau jusqu'à la zone de transition entre les hautes et les basses eaux.
Marais :	Milieu humide caractérisé par une dominance de la végétation herbacée émergente (inondé périodiquement).
Marécage :	Milieu humide boisé (arbres ou arbustes). Une eau de surface stagnante ou à l'écoulement lent y apparaît de façon saisonnière ou plus longtemps.
Marnage :	Amplitude d'une marée ou élévation entre la marée basse et la marée haute.
Oligochète :	Classe d'annélides terrestres ou aquatiques, au corps translucide, sans pieds ni appendices.
Organochloré :	Se dit d'un produit chimique de synthèse, dérivé de molécules de chlore et utilisé à diverses fins (ex. pesticides).
Panache :	Phénomène de turbidité superficielle au moment de l'arrivée des eaux d'un cours d'eau ou d'un effluent dans un autre.
Pathogène :	Se dit d'un agent qui engendre la maladie.

Prairie humide :	Milieu humide caractérisé par une couverture herbacée fermée (surtout de graminées) avec peu ou pas d'ouvertures remplies d'eau.
Plancton/planctonique :	Ensemble des organismes animaux (zooplancton) et végétaux (phytoplancton), monocellulaires ou pluricellulaires qui vivent en suspension dans l'eau (douce ou salée).
Plante vasculaire :	Se dit d'une plante qui possède des vaisseaux dans lesquels circule la sève.
Salmonidé :	Famille de poissons téléostéens, au corps oblong et écailleux, vivant dans les eaux pures et rapides et se nourrissant de proies vivantes (truite, saumon, etc.).
Schiste :	Roche sédimentaire ou métamorphique qui présente une structure feuilletée.
Sédiment :	Matériau composant le fond des cours et plans d'eau et résultant de l'altération des roches ou de la matière organique ou de l'accumulation de matières en suspension dans l'eau.
Stock :	Partie d'une population de poisson considérée du point de vue d'une utilisation réelle ou potentielle.
Tributaire :	Se dit d'un cours d'eau qui se jette dans un autre ou encore dans un plan d'eau.
Vertébré	Qui a des vertèbres, un squelette.
Zooplancton :	Ensemble des organismes animaux qui constituent le plancton.

Référence

Références

- ARGUS INC. (Les consultants en environnement). 1996. *Restauration naturelle des rives du Saint-Laurent*. Rapport soumis à Environnement Canada, la Société d'Énergie de la Baie James, le Ministère des transports du Québec et Canards Illimités. 220 p. et annexes.
- ARMELLIN ET MOUSSEAU. 1998. *Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du secteur d'étude Trois-Rivières–Bécancour*. Environnement Canada – Région du Québec, conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent. Rapport technique. Zones d'intervention prioritaire 12 et 13. 229 p.
- AUBRY, M. 1998. *Les industries de Bécancour n'influencent pas la qualité de l'air*. Le Nouvelliste, 21 février. Page A-2.
- BLANEY, S., M. THIBAUT ET D. GAUVIN (P. AYOTTE ET J.-F. DUCHESNE, COLL.). 1997. Synthèse de la contamination du poisson du fleuve Saint-Laurent et évaluation des risques à la santé. Santé et environnement, Centre de santé publique de Québec. 163 p.
- CENTRE SAINT-LAURENT ET UNIVERSITÉ LAVAL. 1992. *Une mosaïque d'habitats. Les écosystèmes des eaux douces et saumâtres*. Environnement Canada, Conservation et Protection – Région du Québec. Atlas environnemental du Saint-Laurent, Coll. « BILAN Saint-Laurent ».
- CHARTRAND, J., J.-F. DUCHESNE ET D. GAUVIN. 1998. *Synthèse des connaissances sur les risques à la santé humaine reliés aux usages du fleuve Saint-Laurent dans le secteur d'étude Trois-Rivières–Bécancour*. Rapport technique Zones d'intervention prioritaire 12 et 13, Centre de santé publique du Québec, Direction de la santé publique Chaudière-Appalaches, Direction de la santé publique Mauricie–Bois-Francs, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Santé Canada.
- CLD MRC BÉCANCOUR. 1999. *Répertoire des entreprises manufacturières*.
- CLD FRANCHEVILLE. 1999. *La MRC de Francheville. Un site par excellence. Un choix judicieux*.
- CORPORATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN. 1995. *Oikos : Complexe écotouristique de l'île Saint-Quentin*.
- ENVIRONNEMENT CANADA. 2001. *La biosphère*. [<http://biosphere.ec.gc.ca/bio>].
- ENVIRONNEMENT CANADA. 2000a. *Bilan environnemental Pointe-du-Lac – Deschambault. Fiche d'information*. Saint-Laurent Vision 2000.
- ENVIRONNEMENT CANADA. 2000b. *Portrait de la biodiversité du Saint-Laurent*. [<http://www.gc.gc.ca/faune/biodiv/fr>].

- ENVIRONNEMENT CANADA. 1997. *Le fleuve... en bref*. Environnement Canada, conservation et protection – Région du Québec. Capsules-éclair sur l'état du Saint-Laurent, Coll. « BILAN Saint-Laurent ».
- GDG CONSEIL. 1997. *Inventaire et perspectives de conservation des milieux humides de la rivière Saint-Maurice de La Tuque à Trois-Rivières*. Préparé pour la Corporation de gestion du développement du bassin de la rivière Saint-Maurice. Avec le concours du Service canadien de la Faune, Saint-Laurent Vision 2000 et Environnement et Faune. 98 p.
- GILBERT, N. ET L. DIONNE. 1997. *Analyse des risques toxicologiques associés aux contaminants atmosphériques, Zone industrielle de Bécancour*. Direction de la santé publique Mauricie-Bois-Francs, Régie régionale de la santé et des services sociaux. Saint-Laurent Vision 2000. 89 p.
- JOURDAIN, A. ET J.-F. BIBEULT. 1998. *Synthèse des connaissances sur les aspects socio-économiques du secteur d'étude Trois-Rivières-Bécancour*. Environnement Canada – Région du Québec, conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent. Rapport technique. Zones d'intervention prioritaire 12 et 13, 279 p.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC. 2000. [<http://www.menv.gouv.qc.ca>].
- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE DU QUÉBEC. 1999. *Profil économique de la MRC de Bécancour*.
- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE DU QUÉBEC. 1999. *Profil économique de la MRC de Francheville*.
- PELLETIER, M. ET G.R. FORTIN. 1998. *Synthèse des connaissances sur les aspects physiques et chimiques de l'eau et des sédiments du secteur d'étude Trois-Rivières-Bécancour*. Environnement Canada – Région du Québec, conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent. Rapport technique. Zones d'intervention prioritaire 12 et 13, 170 p.
- QUÉBEC YACHTING. 2000. *Guide des marinas*.
- Robitaille, J. 1998. *Bilan régional Pointe-du-Lac-Deschambault*. Zone d'intervention prioritaire 12. Environnement Canada – Région du Québec, Conservation de l'environnement Centre Saint-Laurent, 90 p.
- STATISTIQUE CANADA. 1999. *Recensement 1996. Faits saillants du profil statistique des communautés canadiennes*.
- SLV 2000. 2000. [<http://www.slv2000.qc.ec.qc.ca>].
- VILLE DE BÉCANCOUR. 2000. [<http://ville.becancour.qc.ca/revision/parc.html>].